



PRISE EN CHARGE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET DE LEURS ENFANTS

L'association SOLidarité femmeS Loire-Atlantique reste mobilisée pendant le confinement qui n'interdit pas de vous protéger et protéger vos enfants, de refuser la violence, de sauver votre vie !

Mis en ligne le 17 avril 2020

Vous êtes confinée chez vous avec un homme violent. Le confinement n'interdit pas de vous protéger et protéger vos enfants, de refuser la violence, de sauver votre vie !

Les professionnelles de SOLidarité femmeS Loire-Atlantique restent mobilisées à l'écoute des femmes victimes de violences conjugales, de leur entourage et auprès des professionnel-le-s par :

- > le maintien et le renforcement de la ligne d'écoute téléphonique de l'association du lundi au vendredi de 10h à 17h au 02 40 12 12 40 ou par mail à contact@solidaritefemmes-la.fr
- > le renforcement du lundi au vendredi la ligne d'écoute du 3919, numéro national « Violences Femmes info » gérée par la Fédération nationale Solidarité Femmes et ouverte du lundi au samedi de 9h à 19h.
- > la mise en sécurité, à leur demande, des femmes et de leurs enfants et leur accompagnement, à l'hôtel ou en gîte (la priorité étant réservée aux situations de danger imminent).

En cas d'urgence et de danger immédiat, vous pouvez appeler police secours (17) ou envoyer un SMS au 114.

SOLIDARITÉ femmeS LOIRE ATLANTIQUE

Accompagnement des **femmes** victimes
de **violences** conjugales ou familiales



Écoute
02 40 12 12 40



Hébergement
Mise à l'abri en urgence



Accueil de jour



Accueil
Orientation



Groupes d'échanges



RETOUR À LA LISTE



Mairie de Petit-Mars

22, boulevard Saint Laurent
44390 Petit Mars

02 40 72 77 16



CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi – Mercredi – Jeudi

9h à 12h / 14h à 17h

Mardi – Vendredi – Samedi

9h à 12h